

Projet d'accueil : fiche signalétique

Ecole fondamentale communale de Péronnes

Adresse : Rue des Ecoles, 11
7640 Péronnes
Tél : 069 44 25 57
Mail : ec001610@adm.cfwb.be

Pouvoir organisateur :

L'accueil est organisé par la Commune d'Antoing sous la responsabilité de Claudy Billouez, ayant l'enseignement dans ses attributions et Viviane Delépine, Echevine de la jeunesse.

Adresse de l'Administration communale : Chemin de Saint-Druon, 1 à 7640 ANTOING
Téléphone : 069 33 29 11 Fax : 069 33 29 06

Horaire de l'accueil :

Le matin : dès 6h30 et jusque 8h10

Le soir : de 15h10 à 18h00

Le mercredi : de 12h20 à ± 13h30 (selon l'heure de passage du bus dans les autres écoles). Les enfants sont ensuite accompagnés vers l'accueil centralisé.

Personnes de contact :

La Directrice : Mme Marie-Adeline Detournay

Les accueillantes de l'école : Mme Camille Delneste et Mme Nathalie Dellettre

La responsable de projet : Mélanie Carbonnelle, tél : 069 33 29 23

La coordinatrice Accueil Temps libre : Anaïs Lejeune, tél : 069 33 29 22

Règlement d'ordre intérieur :

Les renseignements concernant les formalités, les horaires, les règles de vie à respecter figurent dans le règlement d'ordre intérieur.

Les locaux

Les enfants de l'école de Péronnes occupent deux locaux différents.

Le matin, tous les enfants de l'école (maternelles et primaires) sont réunis dans le réfectoire.

Le soir, les plus petits occupent une des classes de maternelle. Ils ont de ce fait accès à un coin repos et l'accueillante dispose également de jeux orientés vers les maternelles. Les grands occupent le réfectoire. Celui-ci comprend plusieurs armoires de jeux uniquement utilisés par l'accueil extrascolaire. Les toilettes se situent juste à côté des locaux et sont accessibles facilement pour les enfants. Si la météo le permet, les enfants peuvent également se rendre dans la cour de récréation de l'école (cour avec préau).

Projet d'accueil de l'école communale de Péronnes

Objectifs du service d'accueil extrascolaire dans l'école :

- ❖ Proposer à tous les parents dont les enfants fréquentent l'école maternelle et primaire un accueil de qualité avant et après les heures de cours ;
- ❖ Assurer un accueil adapté qui prend en compte la multiplicité des besoins des enfants par du personnel qualifié ;
- ❖ Organiser des activités diversifiées en fonction des souhaits des parents et des enfants mais également en fonction de l'infrastructure de l'école et bien entendu de l'âge des enfants ;
- ❖ Etre un relais entre parents, enfants, enseignants et direction à travers l'accueillant(e).

L'accueil

L'accueil est animé comme un temps de loisirs et de détente. Pour autant celui-ci se doit d'être mis à profit pour ouvrir l'enfant à son environnement et l'aider à s'y épanouir dans ce moment de transition entre l'école et le foyer familial. L'enfant est invité à des activités pendant lesquelles peuvent se succéder des temps de jeux libres à des activités (ré) créatives (bricolage, lecture, jeux collectifs...) plus dirigés. Un enfant ayant parfois besoin de temps mort pour rêver et se détendre peut, s'il le souhaite, ne rien faire. Ceci bien entendu s'il ne dérange pas ses petits camarades.

L'accueil du matin

Les enfants qui le désirent peuvent déjeuner à leur arrivé. Un micro-onde est à disposition pour réchauffer les boissons si besoin. Des armoires de jeux sont à leur disposition (société, livre, coloriage). Les petits de maternelle peuvent garder leur doudou si besoin. Si l'enfant le demande, il fait signe à la fenêtre pour dire au revoir à ses parents. L'accueillant est la personne relais afin de faciliter la communication entre parents et enseignants. A la fin de l'accueil, les grands aident les plus petits à se vêtir. Deux rangs séparés sont formés (grands et petits) afin d'éviter les bousculades et de faciliter la sortie vers la cour pour les primaires et vers les classes pour les maternelles.

L'accueil du soir

Les maternelles sont séparées des primaires dans deux locaux différents

Pour la section primaire :

Les enfants jouent librement dans la cour ou sous le préau après la fin des cours. Ils se dirigent ensuite vers l'école des devoirs qui est assurée par une bénévole et ce jusqu'à 16h30. A l'issue de celui-ci, ils rejoignent l'accueil extrascolaire où ils ont à leur disposition des jeux de sociétés, des livres, des coloriages. Quand le temps le permet, des jeux extérieurs leur sont proposés (ballons, jeux de raquette...). Ils peuvent également prendre leur collation. Les enfants de maternelle et de 1^{ère} primaire rejoignent les enfants du primaire vers 16h45.

Pour la section maternelle :

Les enfants de la section maternelle ainsi que ceux de 1^{ère} primaire sont accueillis dans le bâtiment des maternelles à partir de 15h20. Cartables et manteaux sont accrochés au porte-manteau. Pour les petits qui portent des langes, l'accueillante dispose de langes et de lingettes. Les enfants prennent leur collation et jouent ensemble dans le local de psychomotricité qui sert de garderie. Vers 15h45, l'accueillante propose aux élèves de 1^{ère} primaire de réaliser leur devoir. Dans le local, se trouve des bancs et des tables ainsi que le matériel de psychomotricité de l'école. Si le temps le permet, les enfants profitent de la cour extérieure qui est séparée de celle des primaires. L'accueillante peut donc y monter des modules de psychomotricité pour y créer différents circuits. L'accueillante dispose également d'une armoire contenant des jeux divers, elle prévoit également des bricolages lors des fêtes de Noël, d'Halloween ... Le doudou est toujours à disposition des enfants. L'accueillante est attentive aux enfants et le reconforte si besoin. Elle fait également le lien entre les parents et les enseignants.

Vers 16h45, les enfants se rendent dans la garderie des primaires pour rejoindre les frères et sœurs et/ou jouer ensemble.

L'accueil du mercredi midi

Il est organisé entre 12h20 et ± 13h30 (selon l'heure de passage du bus dans les autres écoles).

L'enfant a la possibilité de consommer son pique-nique dans le calme en attendant l'arrivée de ses parents ou le départ pour l'accueil centralisé du mercredi, de commencer son travail scolaire ou de jouer librement avec les différents jeux mis à sa disposition.

L'accueil centralisé du mercredi après-midi

Comme l'accueil du mercredi après-midi se fait à l'école de Péronnes, l'accueil centralisé proprement dit commence lorsque le bus arrive avec les enfants des autres écoles de l'entité.

Les enfants qui ne sont pas repris avant 13h30, restent au sein de l'école. L'accueillante appellera les parents pour les prévenir.

L'accueil centralisé coûte **2 euros sans supplément pour la garderie avec une réduction de 50% pour le 3^{ème} enfant d'une même famille.**

Le prix et l'inscription

Les documents reprenant le projet et le ROI (règlement d'ordre intérieur) sont remis aux parents dès la rentrée scolaire ainsi que la fiche reprenant les coordonnées de l'enfant et des parents. La participation financière demandée est **de 0,50 cents par jour et par enfant**. Le paiement se fait à l'aide de factures mensuelles distribuées via les accueillant(e)s des écoles. En cas de défaut de paiement de l'accueil, votre enfant ne sera plus accepté à la garderie.

Procédure en cas de non-paiement :

- Envoi de la facture du mois encourus
- Envoi du rappel de facture (tous les 3 mois)
- Mise en demeure des garderies non payées pour l'année précédente
- Contraintes non fiscales (envoi des factures non payées à l'huissier) en septembre pour l'année susmentionnée.

Une attestation fiscale concernant les frais de garderies est délivrée à la fin du mois d'avril de l'année civile suivante à condition d'être en ordre de paiements dans les garderies d'écoles.

La relation enfants / accueillant(e)

Le matin, les enfants sont reçus par l'accueillant(e) qui discute avec eux. Ils peuvent prendre le temps d'investir les lieux et de se confier si besoin est. L'accueillant(e) est à leur écoute.

- Elle (il) règle les petites querelles par la discussion.
- Elle (il) réconforte les enfants tristes par des câlins et des paroles douces.
- Elle (il) intègre les nouveaux élèves.
- Elle (il) privilégie des moments pour l'échange.
- Elle (il) félicite et encourage les enfants pour leurs activités ou leur attitude à la garderie.
- Elle (il) leur apprend à devenir autonome (habillage, déshabillage...).
- Elle (il) développe l'entraide entre grands et petits ainsi que le respect de tous et de toutes choses.
- Elle (il) favorise les jeux d'équipe ou les activités de groupe pour permettre aux enfants de développer la collaboration et la solidarité entre eux.

La relation parents / accueillante

L'accueillant(e) est un intermédiaire entre les parents, les enseignants et la direction. Elle est à l'écoute de chacun d'entre eux.

Les enfants ayant des difficultés

L'accueillant(e) ne fait aucune discrimination basée sur le sexe, la race, la religion, l'origine...

Si l'enfant présente un handicap physique important, l'établissement est malheureusement inadapté car de nombreuses marches mènent aux différents locaux.

Par contre si l'enfant présente une légère déficience mentale ou des problèmes de comportement, l'accueillant(e) fera au mieux pour l'encadrer et l'intégrer sans jugement.

Santé

Si un enfant est malade, aucun médicament ne pourra lui être administré à moins d'avoir remis préalablement une ordonnance du médecin traitant aux accueillantes. L'accueillante adoptera l'attitude adéquate et préviendra les parents en cas de besoin.

Si un enfant est blessé légèrement, l'accueillante utilisera la trousse de secours à sa disposition.

En cas de situation plus grave, l'accueillante contactera les parents afin qu'ils viennent rechercher l'enfant dans les plus brefs délais ou appellera l'ambulance.

Collaboration avec les autres services

Pour le moment, l'accueillante ne collabore avec aucun service.

Matériel (+malles)

L'accueillante dispose d'un matériel divers :

- jeux de société
- jeux d'extérieur
- matériel pour le bricolage

Six malles de jeux aux contenants différents tournent également dans les écoles tous les mois pour diversifier les activités des enfants. (Jeux géants, jeux de construction, jeux extérieurs, jeux musicaux, jeux symboliques, jeux de sociétés).

La formation de l'accueillante

Huit accueillant(e)s sont engagées par la Ville d'Antoine pour s'occuper de vos enfants après les cours dans toutes les écoles de l'entité, tout réseau confondu. Il s'agit d'un service proposé par la Ville pour aider les parents qui ne peuvent pas venir chercher leur(s) enfant(s) dès la fin des cours.

Dans un souci de stabilité pour les enfants, ces mêmes accueillant(e)s prennent aussi les enfants en charge le mercredi après-midi et lors des différentes plaines de vacances.

Elles (ils) disposent pour la plupart d'une formation initiale dans le milieu de l'enfance. Les accueillant(e)s n'ayant pas de formation de base ont suivi une formation de 100 heures dans les 3 années suivant leur engagement. Toutes les accueillant(e)s suivent également des formations continues (agrées et subsidiées par l'ONE).

Le rôle de l'accueillant(e) est à différencier de celui de l'école. Les accueillant(e)s gardent les enfants des parents jusqu'à leur arrivée. Elles (ils) proposent des activités aux enfants selon leurs envies, selon leurs âges et selon les infrastructures disponibles. L'accueillant(e) peut aussi servir d'intermédiaire entre les parents, les enseignants, les directions des écoles.

Age des enfants accueillis

Ils sont âgés de 2,5 à 12 ans. La capacité maximale est de 36 enfants.